



AEC | Techniques d'inspection en bâtiment (EEC.13)

Structure du bâtiment

Code : 221-CB4-AG
Durée : 60 heures

Le cours Structure du bâtiment est un cours de première session. Le contenu du cours permettra à l'étudiant de reconnaître et d'apprécier les différents types des structures et matériaux utilisés dans la construction dans le domaine résidentiel de petite et moyennes envergures.

Éléments de construction

Code : 221-CC5-AG
Durée : 75 heures

Le cours Éléments de construction est un cours pivot présentant les divers matériaux utilisés dans l'industrie de la construction ainsi que les méthodes d'assemblage des enveloppes du bâtiment.

L'étudiant sera en mesure de connaître les matériaux de la construction, leur rôle, ainsi que leurs capacités physiques. De plus, il sera en mesure d'analyser et d'évaluer l'impact des problèmes affectant les systèmes de construction et les matériaux intégrés.

Mécanique du bâtiment

Code : 221-CL5-AG
Durée : 75 heures

Le cours Mécanique du bâtiment est un cours de première session du programme. Ce cours est un complément dans l'ensemble de la formation et initie l'étudiant aux systèmes mécaniques et électriques afin que ce dernier puisse, non seulement les reconnaître, mais aussi comprendre les fonctions des principaux constituants mécaniques.

Ce cours permettra à l'étudiant d'inspecter les principaux systèmes résidentiels : système de plomberie, système de chauffage et de climatisation et finalement le système électrique afin que l'étudiant puisse reconnaître et comprendre les divers éléments de conformité liés au bâtiment.

Communication et rédaction de rapports

Code : 221-CE3-AG
Durée : 45 heures

Ce cours permettra à l'étudiant de faire l'apprentissage des connaissances, de développer des outils et de se familiariser avec la rédaction de rapports techniques, et ce, plus spécifiquement dans le domaine résidentiel de la petite et moyenne envergure.

Code national

Code : 221-CJ3-AG
Durée : 45 heures

Le cours Code national du bâtiment est un cours de deuxième session. Ce cours initie l'étudiant à la recherche et consultation des divers articles du CNB afin que l'étudiant puisse reconnaître et comprendre les divers éléments de conformité liés au bâtiment. Il permettra à l'étudiant d'effectuer des recherches systémiques à travers les niveaux de conformité de la construction, protection incendie et accessibilité. Il est un complément dans l'ensemble de la formation.

Droit immobilier

Code : 221-CF3-AG
Durée : 45 heures

Le cours « Droit immobilier » est un cours de deuxième session de l'A.E.C. «Techniques d'inspection en bâtiment (EEC.13) ». Le contenu du cours permettra à l'étudiant de faire l'apprentissage des connaissances, le développement des outils et la familiarisation avec le droit de la construction et le droit de la propriété, et ce, plus spécifiquement dans le domaine résidentiel de la petite et moyenne envergure.

Projet de fin d'études

Code : 221-CK3-AG
Durée : 45 heures

Afin de clore la formation du programme par une présence sur le terrain, le cours Projet de fin d'études permet à l'étudiant de se familiariser avec les exigences de la pratique professionnelle dans ce milieu de travail.

Plus spécifiquement, à la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de rédiger un rapport technique d'inspection de bâtiment et de présenter un rapport écrit au client.

Histoire de la construction au Québec et pratiques professionnelles

Code : 221-CM3-AG
Durée : 45 heures

Le contenu du cours permettra à l'étudiant de reconnaître et d'apprécier les différents styles de construction qui ont marqué l'histoire de la construction au Québec en suivant l'évolution des méthodes de construction, des types de matériaux et de leurs assemblages, et ce, plus particulièrement dans le domaine résidentiel de la petite et moyenne envergure.